Réunion de quartier des Versants du Grand Champ

Assemblée générale du 20 décembre 2023

Renouvellement du Bureau

Après l'accueil des 14 personnes participant à l'assemblée générale, la présidente de l'association rappelle son souhait d'être secondée dans sa tâche et a besoin d'une implication plus forte des membres du conseil de quartier à l'occasion du renouvellement du bureau.

Quelques bonnes volontés se font connaître : MM Norbert HERAULT et Guy HOLLARD se joignent à l'élu, Jean-Philippe BAYON, et à la présidente, Christelle CHAUMERY au bureau.

La distribution des flyers dans les boîtes aux lettres (invitations aux réunions) et relais local est prise en charge par M. Norbert HERAULT sur Fretière et la Basse Biousse, Mme Chantal BODOY pour le secteur du Royolet, ainsi que Mme Christiane MIZON pour la Haute Biousse.

Il est rappelé les règles de fonctionnement de l'association de quartier.

Un tour de table fait ressortir ce que l'association peut apporter à chacun :

- Des informations complémentaires,
- Permettre de développer le sentiment d'appartenance au village de St Chef,
- La possibilité de rencontrer des voisins,
- Partager des moments conviviaux.

Pour profiter à plein de ses apports, il convient à chacun d'intégrer les règles de communication édictées dans la charte qui a été communiquée préalablement, plus simplement dit : venir avec ses questions, ses idées, dans un esprit constructif et visionnaire.

Questions concernant le Royolet

Intervention de Monsieur le maire qui rappelle les points suivants :

L'avancement des travaux dans le quartier du Royolet, notamment le traitement des eaux pluviales dans ce secteur, des accords sont intervenus, à savoir que la commune de Montcarra pilotera les travaux et St Chef y participera.

Un rappel des règles de limitation de la vitesse : des panneaux de limitation de la vitesse à 50 km/h ont été placés à la Biousse et au Royolet.

Monsieur le maire rappelle les règles d'urbanisation de la commune et le besoin de densification des constructions, de nombreux échanges à ce propos.

Il est évoqué les règles de dépôt des ordures ménagères et la nouveauté dans le quartier du Royolet (une semaine tri sélectif, une semaine ordures ménagères).

Autres sujets en cours

La table d'orientation du Grand Champ sera réalisée en 2024 malgré un budget un peu plus fort que prévu. Concernant les sentiers de la commune, le recensement est toujours d'actualité, mais il est difficile de coordonner les différentes instances qui s'en occupent.

Les problèmes de raccordement à la fibre seront bientôt résolus.

Afin d'éviter la prolifération de moustiques tigres, un recueil d'informations à l'usage des habitants sera diffusé prochainement. La commune est officiellement déclarée zone infestée.

Sécurisation des carrefours avec la départementale :

- Fretière : relance à faire installer des quilles
- Marchil: un plateau surélevé et une signalisation de carrefour dangereux seront mis en place. Ensuite sera étudié les possibilités de cheminement piéton le long de la départementale.
- Fuyssieux : réalisation d'un plateau

Autres informations

Dans le centre bourg : de nouveaux commerces sont possibles, 3 locaux disponibles

Bâtiment retraite en vue d'être acquis, potentiellement pour y déménager la bibliothèque

Zones de fraicheur à l'étude pour les périodes de canicule : au Marchil, vers la salle polyvalente, la future place aux Môles

Application de la ville : nouvelle application pour smartphones prévue en 2024.

Conclusion

Le déroulement de la réunion placée sous le signe de la participation active et positive rassure tous les participants sur le bien-fondé de la démarche associative.

La séance est levée à 21h45.

Le verre de l'amitié est ensuite partagé.